
Renaud Gratier de Saint-Louis

“ Les vaches du progrès ”. Révolution fourragère et zone-témoin dans la montagne beaujolaise (1950-1970)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Renaud Gratier de Saint-Louis, « “ Les vaches du progrès ”. Révolution fourragère et zone-témoin dans la montagne beaujolaise (1950-1970) », *Ruralia* [En ligne], 10/11 | 2002, mis en ligne le 10 juillet 2006, consulté le 19 octobre 2014. URL : <http://ruralia.revues.org/297>

Éditeur : Association des ruralistes français

<http://ruralia.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://ruralia.revues.org/297>

Document généré automatiquement le 19 octobre 2014. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Renaud Gratier de Saint-Louis

“ Les vaches du progrès ”. Révolution fourragère et zone-témoin dans la montagne beaujolaise (1950-1970)

“ Les progrès prodigieux de la science et de la technologie, les grandes transformations de l'économie, loin de condamner la formule familiale et unitaire de l'exploitation à l'échelle humaine, lui apportent, au contraire, une grande chance que nous devons saisir. ”¹

- 1 L'agriculture française sort particulièrement désorganisée et affaiblie de la Seconde Guerre mondiale. La fertilité des sols peu satisfaisante, l'ampleur de la reconstruction, la rareté de la main d'œuvre agricole et l'insuffisance des moyens techniques, sont autant de handicaps qui inquiètent gravement les pouvoirs publics². Dans le cadre du plan Monnet, le ministère de l'Agriculture lance, dès 1946, l'audacieux projet des “ fermes-pilotes ”³. Quelques exploitations agricoles sont méticuleusement retenues, de concert avec les syndicats professionnels. Une seule obligation leur est commune : refléter les structures productives de leur terroir. Par l'expérimentation de nouvelles pratiques agricoles et par la tenue d'une comptabilité rigoureuse — postulat abandonné en 1949 —, ces “ fermes-pilotes ” s'engagent à démontrer leur rentabilité économique. Dans l'esprit des responsables agricoles de l'époque, l'expérience des “ fermes-pilotes ” doit constituer l'armature de “ l'œuvre immense de vulgarisation [...] pour faire pénétrer rapidement le progrès technique dans les exploitations agricoles ”⁴.
- 2 Quelques années plus tard, l'aventure des “ fermes-pilotes ” s'efface devant un nouveau projet de développement agricole : les “ communes-pilotes ”, concept défendu par le ministre de l'Agriculture Pierre Pflimlin, et soutenu par la puissante Association générale des producteurs de blé (AGPB). Ce ne sont désormais plus seulement des exploitations individuelles, mais des communes toutes entières qui se transforment en vastes terrains d'expérimentations⁵. Choisies par le ministère de l'Agriculture et le Commissariat général au Plan sur des terroirs variés et parmi des localités particulièrement dynamiques, les “ communes-pilotes ” sont encouragées à développer des projets ambitieux, mais adaptés aux réalités du terrain. Recherches génétiques, améliorations foncières telles que le remembrement, amendements des sols, spéculations culturelles, adaptation des races et des plants, amélioration de l'habitat par le recours à l'adduction d'eau ou à l'électricité, perfectionnement de l'outillage et des transports, sont au programme de ces “ villages-témoins ”, qui éclosent un peu partout en France. Dans le Gers, la Haute-Garonne, la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, le Morbihan, l'Allier et l'Isère⁶, ce sont en tout sept “ villages-témoins ” qui voient le jour entre 1949 et 1951⁷.

“ La guerre aux vassibles est déclarée ”⁸ ! La naissance d'une zone-témoin dans les hautes terres beaujolaises

- 3 Si les expériences conduites dans les “ communes-pilotes ” poursuivent leur chemin, de nombreux observateurs partagent l'analyse pessimiste de Joseph Klatzmann, pour qui “ l'enseignement agricole et la vulgarisation sont, malgré des efforts méritoires, presque inexistantes, lorsqu'on les compare à l'immensité des besoins ”⁹. Tous en conviennent : il faut aller encore plus loin. Pour répondre à ces impératifs, le ministère et la chambre d'Agriculture, appuyés par la puissante Fédération nationale des exploitants agricoles (FNSEA), inaugurent, par la circulaire du 30 juin 1952, le programme des “ zones-témoins ”¹⁰. En novembre 1952, c'est devant un parterre de jeunes agriculteurs enthousiastes, que Pierre Hallé¹¹, conseiller économique de l'AGPB, anime à Lyon une conférence sur ce thème. À la question lancée par un responsable de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) : “ Aurons-nous des zones-témoins dans le Rhône ? ”, le conférencier répond : “ Nous en espérons une cinquantaine pour 1953, et nous pensons que le Rhône aura sa place.

Mais tout le département ne pourra en profiter, car une zone se borne à quelques villages. Il faudra donc choisir, faire des contents... et des mécontents [...]. Par principe, ce seront les régions les plus pauvres qui seront aidées ”¹². Renouveler les semences, créer de nouvelles prairies, lutter contre les ennemis des cultures, éviter les gaspillages et le suréquipement, sont désormais les *leitmotivs* de la “ révolution fourragère ”¹³ qui s’annonce. Une première zone-témoin se constitue d’ailleurs dans les monts du Lyonnais, autour des communes de Mornant, Saint-Maurice-sur-Dargoire, Saint-Andéol, Chassagny, Rontalon et Saint-Jean-de-Toulat¹⁴.

4 C’est seulement dans le courant de l’année 1957 que les organisations professionnelles et la Direction des services agricoles (DSA) du Rhône choisissent la verdoyante vallée de la Grosne, située dans la partie orientale du canton de Monsols, pour y implanter une nouvelle zone¹⁵. Le 26 octobre 1957, une assemblée communale entérine le projet et constitue un Groupement de productivité agricole (GPA) de la Grosne orientale, qui couvre alors les trois communes d’Ouroux, Saint-Jacques-des-Arrêts et Saint-Mamert, soit au total 119 exploitations¹⁶. Ce groupement rejoint ainsi le cercle des 150 zones-témoins créées entre 1952 et 1963¹⁷. Dans une optique intrinsèquement démonstrative, le GPA se fixe alors pour objectif, sur une durée de cinq ans, de “ rechercher, diffuser et éventuellement mettre [...] en œuvre les procédés techniques de nature à accroître la productivité des exploitations agricoles de ses membres ”¹⁸, tout en assurant à ces derniers l’octroi de prêts spéciaux et de subventions diverses. Une année d’essai est cependant nécessaire à la zone-témoin avant sa reconnaissance officielle par les pouvoirs publics. En juillet 1958, un foyer de progrès agricole (FPA) vient compléter l’action du GPA et subvenir aux besoins matériels de la zone. Comme le souligne alors Pierre Ratelaud, ingénieur attitré du GPA, la zone-témoin permet au foyer de progrès d’appliquer “ des techniques éprouvées à un plus grand nombre d’exploitations ”¹⁹. La zone-témoin sera l’arc et le FPA la flèche ! Piloté par un conseil d’action, qui réunit officiellement des représentants de la DSA, du conseil général, de la chambre d’agriculture, de la caisse régionale de Crédit agricole, des élus municipaux et des agriculteurs désignés par le préfet, le foyer de progrès jouit cependant d’une action nettement plus pérenne et étendue que la zone-témoin²⁰.

5 Dans ce “ bout du Rhône ”, où les micro-exploitations côtoient les fermes de riches propriétaires lyonnais, l’expérience s’annonce particulièrement périlleuse. Terroir montagnard au sol ingrat, Ouroux et ses alentours subissent très tôt une hémorragie humaine durable et profonde. La courbe démographique s’y affaisse régulièrement tout au long des XIX^e et XX^e siècles. Deux ans avant la constitution du GPA, le constat dressé par le Comité pour l’aménagement et l’expansion économique de la région lyonnaise est inquiétant : “ La régression est très nette [...]. Cette diminution est due, non à la dénatalité, mais à l’exode de ces montagnards vers la ville de Lyon, les cantons et gros bourgs voisins de Saône-et-Loire, la région textile proche et enfin vers le vignoble beaujolais ”²¹. Comme leur situation géographique le laisse supposer, les activités économiques de la commune gravitent essentiellement autour de l’agriculture et de la sylviculture. Au regard des différentes enquêtes agricoles, le paysage de la commune se modifie pourtant progressivement au long des XIX^e et XX^e siècles. Étendues sur plus de 1 524 hectares en 1849²², les terres labourables d’Ouroux ne totalisent plus que 643 hectares en 1929²³, et seulement 342 hectares 25 ans plus tard²⁴. Progressivement, de nombreuses exploitations s’orientent vers l’élevage laitier et l’embouche. De passage dans la commune voisine de Saint-Igny-de-Vers, vers 1920, Daniel Halévy observe déjà la métamorphose de ce terroir montagnard, où “ cette prairie, voici dix ans, cette autre, voici cinq ans, furent cultivées en blé, et la terre était généreuse. Aujourd’hui, on y parque les bêtes, on y pratique l’élevage ”²⁵. Dans un contexte naturel qui favorise le développement de l’élevage extensif, il n’est pas surprenant de voir s’agrandir les surfaces herbagères. Les prairies naturelles progressent nettement entre 1892 et 1955 et l’évolution est identique pour les prairies artificielles. C’est dorénavant une dizaine de bovins qui sont en moyenne nourris dans chaque exploitation de la montagne beaujolaise. Et si les rendements céréaliers restent encore très faibles — autour de 10,6 quintaux de blé à l’hectare —, l’élevage poursuit son développement, en dépit d’un cheptel de piètre qualité et de rendements laitiers particulièrement médiocres²⁶. Le président du GPA de la Grosne orientale et du foyer de

progrès en témoigne : “ la situation des trois communes, le relief et la composition des terrains manifestent une vocation incontestable pour l'élevage ”²⁷.

- 6 Afin de dégager les principaux aspects de cette “ micro-révolution verte ”, il paraît souhaitable d'en proposer l'analyse sous trois angles complémentaires : qui sont les hommes qui s'impliquent dans la zone-témoin ? Quelles sont leurs motivations et leurs espérances ? Quels sont également les moyens mis à leur disposition pour réussir ? Échecs, succès... quelles sont alors les traces laissées par cette expérience dans le comportement professionnel des agriculteurs du pays ?

Les voltigeurs du progrès

Les ingénieurs missionnaires

- 7 Installés à Ouroux dans le courant de l'année 1957, deux techniciens de la DSA, MM. Odet et Ratelaud, reçoivent la mission ingrate, mais déterminante, de parcourir les exploitations de leur secteur à la recherche de volontaires acceptant de se prêter aux expériences de la future zone. Les collègues lyonnais de Pierre Ratelaud ne le brocardent-ils pas en lui reprochant d'avoir “ demandé un poste dans la brousse ”²⁸ ? Le programme des zones-témoins est sur ce point très explicite : les chambres départementales d'agriculture et la DSA ne doivent pas conduire les actions de manière trop directive, car elles se révéleraient rapidement inopérantes et seraient vouées à l'échec. Au contraire, ce projet de développement local, à la fois simple et pragmatique, souhaite amener les exploitants à se prendre en charge et à se concerter, pour assumer, plus tard et collectivement, leur propre développement par l'intermédiaire du Groupement de productivité et du foyer de progrès.
- 8 Pour mener à terme leurs projets, le GPA de la Grosne orientale et le foyer de progrès de Monsols reçoivent l'appui de plusieurs techniciens agricoles de la DSA, qui travaillent généralement en tandem. Viennent d'abord Pierre Ratelaud et son collègue Odet. Puis c'est au tour de MM. Dussauge, Michel Dupasquier, Bouteille et Bourlier de reprendre le flambeau de la vulgarisation. En dehors de Pierre Ratelaud, nous savons encore peu de choses sur ces “ missionnaires en blouse blanche ”. Nommé “ agent technique ” de la zone-témoin en décembre 1959, Dussauge est titulaire d'un diplôme de second degré agricole obtenu à Cibeins²⁹. Il terminera sa carrière comme responsable de la caisse locale de Crédit agricole de Monsols. Quant à Michel Dupasquier, c'est un homme du cru. Originaire du village voisin de Saint-Pierre-le-Vieux (Saône-et-Loire), il se trouve affecté au foyer de progrès à son retour de la guerre d'Algérie, en qualité de “ conseiller agricole ”. Il est lui aussi diplômé de l'école municipale d'agriculture de Cibeins³⁰. Dupasquier s'orientera plus tard vers le syndicalisme agricole, et il exercera d'importantes fonctions à la FDSEA de Saône-et-Loire. Odet, lui, quitte le GPA en 1959 pour un poste de responsable aux établissements Procida, une société marseillaise de traitements de la vigne. Bouteille, de son côté, se marie avec une jeune fille du pays et rejoint la chambre d'agriculture, où il est nommé directeur du contrôle laitier à l'établissement départemental d'élevage de l'Arbresle (Rhône).
- 9 De tous, Pierre Ratelaud est probablement le technicien qui semble avoir le plus durablement marqué les esprits. C'est ainsi que, sans que l'on sache toujours pourquoi, la mémoire collective a surnommé “ prairies Ratelaud ” les parcelles de l'ancienne zone-témoin. Ce “ prêtre de Déméter ” bat des records de longévité sur la zone. Débarqué dans la commune en 1957, après plusieurs années passées à la Maison familiale rurale d'Écully (Rhône) et dans les bureaux lyonnais de la DSA, il y réside sans interruption jusqu'à son décès en juillet 1985³¹. Sa rencontre avec une jeune fille du village, qu'il épouse d'ailleurs le 7 novembre 1959, permet sans doute de comprendre cette intégration réussie³². Hasard de l'amour ou force du destin, le père de la demoiselle pétrit la pâte dans la boulangerie voisine de son bureau... Mais l'influence de ce “ militant de l'évangile agronomique ”³³, parachuté sur la commune avec “ une vieille 4 CV, deux valises et son appareil photo ”³⁴, peut aussi s'apprécier à l'aune de sa propre personnalité. Orphelin de guerre, Pierre Ratelaud connaît une enfance lyonnaise plutôt difficile, au côté d'une mère infirme et d'une petite sœur de dix ans sa cadette. Élève timide, mais capable, il entre à l'école municipale d'agriculture de Cibeins sur les conseils

de son parrain. Il en ressort en 1950 avec, en poche, son diplôme de conseiller agricole et un solide réseau d'amitiés professionnelles. Celui qui déclare solennellement aux paroissiens de la commune : “ j’ai aidé au démarrage de cette zone avec vos dirigeants, *je veux voir sa réussite* ”, est un agrophile convaincu, qui a foi en la justesse de sa mission. “ Auteur à succès ” de la *Page agricole* que publie le curé du village dans *L’écho paroissial*, il rend régulièrement compte des progrès de la zone : sa crédibilité en dépend. Pierre Ratelaud anime, dans le même temps, une émission hebdomadaire sur une radio lyonnaise, où il traite des sujets agricoles les plus variés ³⁵. Tous les dimanches, après la messe, son officine se remplit d’une foule de cultivateurs, venus “ jauger ” ce technicien de “ la ” ville : “ Au début, tout le monde le regardait, se demandait, moi la première, ce qu’il venait faire par ici ” ³⁶. Mais Pierre Ratelaud est un homme de conviction, qui s’emploie à convaincre les plus récalcitrants. C’est d’ailleurs dans son petit bureau qu’il prépare en candidat libre, puis réussit brillamment le concours d’ingénieur agricole.

- 10 Malgré cet enthousiasme, les premiers pas de la zone-témoin se révèlent particulièrement laborieux et Rateleau et Odet bataillent ferme pour rallier les agriculteurs à leur cause. À ce propos, Pierre Ratelaud, encore simple “ conseiller agricole ”, s’interroge sur la nature des difficultés rencontrées : “ On se demande vraiment pourquoi tous les exploitants agricoles ne se sont pas encore fait inscrire. Négligence ? Hésitation ? Ce n’est plus de mise en 1957 ! Et il est plus habile de mettre un pied entre la porte et le mur, au lieu d’attendre qu’elle se ferme ” ³⁷. Qu’importent les obstacles, ces “ Cyrille et Méthode ” de la vulgarisation agricole s’accrochent au terrain et leur deux 4 CV poussiéreuses, remplies jusqu’à la gueule de sacs d’engrais et de semences, arpentent inlassablement les chemins tortueux du pays ³⁸.

Les premiers convertis de la commune

- 11 Forts du soutien que leur apportent les maires et les dirigeants des syndicats communaux, les efforts déployés s’avèrent en définitive payants. En un peu plus d’un an, les effectifs de la zone-témoin progressent et passent de 46 à 64 adhérents ³⁹. Mais, c’est parmi un groupe très restreint de “ convertis ”, puisés dans le vivier des fermes environnantes ⁴⁰, que les premières actions de la zone se mettent alors en place. Voltigeur de la modernité, Claude Triboulet est le premier cultivateur de la commune à répondre favorablement aux sollicitations des deux techniciens. Le parcours professionnel de cet ancien fermier permet de saisir les motivations de cette poignée d’agriculteurs avant-gardistes ⁴¹. Propriétaire d’une trentaine de bêtes, qu’il élève sur une exploitation de dix hectares assez pentus, Claude Triboulet est un homme de terrain qui ne recule pas devant les responsabilités. Sa vie apparaît marquée du sceau de l’engagement syndical et associatif, appartenant au monde de ceux qui “ regardaient tout à la lumière de l’Évangile ” ⁴². Militant catholique et mutualiste convaincu, il est secrétaire du syndicat agricole communal, puis devient président du bureau local de Groupama. S’appuyant sur l’exemple du Tarn, S. Lardon et J.L. Vincq rappellent l’influence déterminante des militants chrétiens de la Jeunesse agricole catholique (JAC), “ ciment des affinités et des liens ”, dans l’animation des réseaux de vulgarisation agricole ⁴³. Élu conseiller durant de nombreuses années, Claude Triboulet termine sa carrière municipale au poste de premier adjoint au maire de 1977 à 1983. Peu coutumier des comices agricoles, mais spectateur attentif des concours de labours de Belleville et de Quincieux (Rhône), il avoue volontiers avoir été influencé par ses lectures personnelles et par les cours postsecondaires agricoles qu’il a suivis étant jeune ⁴⁴. À 31 ans, il s’engage dans tous les combats d’une zone-témoin, dont il devient le secrétaire, puis le trésorier. Comme beaucoup de jeunes ruraux, ses aspirations politiques et syndicales ne sont pas étrangères à son engagement dans la zone ⁴⁵. Associé à un beau-frère particulièrement dynamique ⁴⁶ et baigné dans l’atmosphère d’une commune largement ouverte aux influences modernistes de la JAC ⁴⁷, l’évolution professionnelle de Claude Triboulet témoigne des aspirations nouvelles d’une jeunesse, qui se revendique “ fière d’être paysan ”, tout en souhaitant désormais profiter des apports techniques de la société urbaine ⁴⁸ : “ Notre prophète du moment, c’était Debatisse ” ⁴⁹ affirme-t-il aujourd’hui.

- 12 C'est ainsi sur les propres terres de Claude Triboulet que débutent les essais agricoles du GPA. Les techniciens Odet et Rateleau lui proposent de “ chauler ”⁵⁰ une parcelle inculte, qu'il possède sur les hauteurs. L'ancien fermier des “ Berthus ” s'en souvient encore : “ Moi, j'ai été de l'avant. J'ai dit pourquoi pas ? J'ai essayé une nouvelle variété de blé sur ces vassibles... J'en ai fait un hectare et demi ”⁵¹. Étoile de Choisy⁵², Vilmorin 53, Rudest, Frigor,... les noms de ces nouvelles variétés de blé sont encore inconnus dans cette localité où les cultivateurs sèment, traditionnellement, des graines récoltées l'année précédente. La première récolte de Triboulet est pourtant catastrophique : rien ne pousse... Épandue en trop grande quantité, la chaux vive a “ bloqué le terrain ”... Mais il persiste, et l'année suivante lui offre une “ jolie récolte ” : 35 quintaux à l'hectare d'un “ blé moins haut [...], mais d'un bon rendement ”, quand le blé de pays ne dépasse pas la barre des 23 quintaux à l'hectare⁵³. Il y a de quoi être satisfait. Pierre Ratelaud peut alors claiçonner, à l'intention des cultivateurs encore sceptiques : “ Le remplacement du blé de pays par des variétés sélectionnées paraît convenir à la région [...], une fumure équilibrée et suffisamment riche en humus et en calcaire ; toutes les conditions réunies permettent d'espérer une très nette amélioration du rendement des blés. Il fallait le démontrer...c'est fait ! ”⁵⁴. L'expérience fait des émules et quelques cultivateurs emboîtent le pas à Claude Triboulet.
- 13 Influencés par les récentes initiatives de René Dumont et Pierre Chazal, qui préconisent le réensemencement d'anciens vassibles en céréales, puis en prairies temporaires⁵⁵, les conseillers de la zone-témoin proposent à Claude Triboulet d'implanter des prairies sur ses parcelles incultes. Le cultivateur des “ Berthus ” se prête une fois de plus à l'expérience : un hectare de “ parcours à moutons ” est ainsi transformé, non sans peine, en une “ verdoyante prairie ”... Un fois encore, les résultats sont à la hauteur des espérances et les curieux des environs viennent constater le “ miracle ”... “ Cultiver de l'herbe... alors que celle-ci pousse naturellement ? ” s'étonnent néanmoins les plus rétifs. C'est une véritable révolution culturelle et culturelle qui s'engage. Le témoignage d'André Pochon, pionnier en la matière, souligne l'importance de cette nouvelle pratique : “ la révolution fourragère, c'est cette découverte-là, qu'une prairie bien conduite produisait vingt fois plus qu'une céréale et pour beaucoup moins de travail ”⁵⁶. Très rapidement d'ailleurs, des essais démonstratifs de fumure minérale et de chaulage sont pratiqués sur d'autres parcelles de la zone-témoin. Dans cette région montagneuse, où “ les sols des prairies sont souvent déficients en phosphore [et] présentent fréquemment une tendance à l'acidité ” et où les fourrages souffrent d'une carence en phosphore, calcium et matières azotées⁵⁷, l'apport de compléments minéraux est essentiel. Sous le triptyque N-P-K, l'azote (N), l'acide phosphorique (P) et la potasse (K) s'intègrent désormais dans les pratiques culturelles des agriculteurs de la Grosne orientale⁵⁸. En l'espace de trois ans, la consommation d'engrais progresse rapidement. En 1957, 1 789 kilogrammes d'azote, 14 730 d'acide phosphorique, 920 de potasse et 11 890 de chaux sont déversés sur les champs de la zone. Trois ans plus tard, ces consommations d'engrais ont plus que quintuplé et leur quantité atteint désormais, respectivement, 10 644, 78 546, 9 500 et 59 000 kilogrammes⁵⁹. Rapidement, ces amendements minéraux s'annoncent prometteurs. Désormais, une “ prairie fumée ” produit plus de cinq tonnes de fourrage à l'hectare, tandis qu'une autre, non amendée, en rapporte moins de quatre⁶⁰. L'herbe semée sur les parcelles de la zone est également sélectionnée, et les essais de ray-grass italien ou de moha hongrois donnent des résultats jugés largement satisfaisants. Dans le même temps, la luzerne, plante rustique et particulièrement appréciée des animaux, s'impose comme une précieuse “ roue de secours ” à la production fourragère locale. Le recours à la bactérie de la luzerne facilite ainsi l'implantation de cette plante fourragère sur des sols pourtant très acides⁶¹. Ainsi, entre 1957 et 1960, les superficies destinées aux prairies temporaires et artificielles s'accroissent d'environ 75 hectares sur les seules parcelles de la zone, cela au détriment des plantes sarclées, des jachères et des prairies permanentes dégradées⁶².
- 14 “ Accepter la vulgarisation, c'est entrer dans un engrenage de modifications et d'investissements dont "on ne voit pas le bout" et dont les avantages ne sont pas évidents ”⁶³. Mais “ la "révolution fourragère" [...] n'est pas un but en soi, puisque l'herbe doit être utilisée

par les animaux avant de fournir une denrée commerciale ”⁶⁴. La prairie n’est ainsi conçue que comme une étape dans le processus de production. “ Pour gagner son beefsteak... il faut le produire ”⁶⁵ rappelle Pierre Ratelaud aux agriculteurs du canton : pour vivre de son activité, l’agriculteur doit dorénavant transformer son herbe en produits laitiers ou en viande. Dans les prés, les expériences de “ pâturages rationnés ” à la clôture électrique se multiplient. L’entreprise apparaît convaincante puisque, “ sur trois hectares de prairies naturelles [...], huit vaches ont bien vécu sans sortir de ce pâturage. De plus, quatre jeunes bêtes ont pâturé durant un mois pendant la sécheresse [...]. L’herbe a repoussé déjà trois fois depuis le 2 avril. Faites le calcul. Combien tenez-vous de bêtes à l’hectare de pâture actuellement ? L’agriculteur chez qui l’expérience a été tentée [...] a donc récupéré déjà sept tonnes de foin, ce qui paie largement la fumure ”⁶⁶. Les gains réalisés s’élèveraient alors à 400 kilogrammes par hectare et par bête. Comme le rappelle André Pochon, “ l’exploitation rationnelle, ça veut dire faire rencontrer la vache et l’herbe au bon moment ”⁶⁷.

- 15 Nourrir ses bêtes, dans une région montagnaise où l’hiver est long et rigoureux, n’est pas en soi une mince affaire. Et, dès les années 1965-1966, le recours à l’ensilage, de pommes-de-terre ou d’herbe, s’impose progressivement. La qualité du cheptel devient, elle aussi, l’objet de toutes les attentions des adhérents de la zone. Pierre Ratelaud conseille d’ailleurs vigoureusement “ [d’]éliminer les animaux non rentables ” et “ [d’]élever les sujets issus des meilleures laitières ”⁶⁸. Associé à une alimentation plus riche et variée, la sélection et l’insémination artificielle devraient permettre aux exploitations de la zone d’augmenter leur production laitière, et par voie de conséquence, d’améliorer les revenus agricoles. Dans le même temps, entre 1957 et 1960, le cheptel bovin se développe et passe de 0,59 à 0,72 unité gros bétail (UGB) par hectare de surface agricole utile⁶⁹. Si la démarche privilégie l’amélioration de la production en amont, la recherche d’une meilleure qualité des produits est également affirmée. C’est selon cette logique que Claude Triboulet et les siens s’engagent dans la “ croisade sanitaire ” pour la propreté du lait, initiée par la DSA, les Vétérinaires du Rhône et la Fédération des producteurs de lait du Bassin lyonnais. Au concours de décembre 1958, cinq exploitations ourouties se classent parmi les dix meilleures, sur un total de 72 exploitations présentées⁷⁰. Classement similaire en 1959, où les exploitations du GPA de la Grosne orientale raflent quatre des dix premières places. Partisan de “ l’excellence agricole ”⁷¹, Claude Triboulet se range d’ailleurs, cette année-là, à une honorable neuvième place⁷². Le bilan des actions engagées paraît satisfaisant puisqu’en mai 1959, la zone-témoin totalise déjà à son actif une quarantaine de blanchiments d’étables⁷³ ainsi que de très nombreuses analyses de lait et de titrage d’acidité des crèmes.

Sous le signe de la zone-témoin (1957-1962)

- 16 Les hommes et les bêtes ne font pas tout... Pour réussir, la zone-témoin doit rapidement se doter de moyens pédagogiques, matériels et humains, à la mesure du défi à relever.

Réapprendre son métier...

- 17 Dix-sept jours après la constitution du GPA de la Grosne orientale, il n’est pas anodin de voir s’ouvrir des cours saisonniers agricoles, qui proposent aux “ jeunes agriculteurs de 17 ans et plus ”, l’apprentissage des “ techniques modernes, du matériel agricole et du dépannage des moteurs ”⁷⁴. Héritiers d’une tradition pédagogique remontant aux chaires départementales d’agriculture, les foyers de progrès souhaitent faire de l’instruction professionnelle la clé de voûte de la vulgarisation agricole. À Ouroux, l’initiative n’est pas nouvelle. Déjà, dans les années 1940, le jeune syndicat agricole proposait des cours postsecondaires agricoles. Régulièrement, pendant près de cinq ans, Edmond Lacroix, futur vice-président de la FNSEA, vient apporter la bonne parole aux jeunes agriculteurs de la commune. Claude Triboulet, âgé seulement d’une quinzaine d’années, est dans l’auditoire : “ c’était intéressant, on parlait culture, engrais et un petit peu du matériel. Il y avait encore du monde, mais pas autant que le syndicat l’aurait souhaité. C’était toujours un peu les mêmes qui venaient ”⁷⁵. Dès 1957, le GPA relance donc, en liaison étroite avec le CCJA de Monsols, des cours pratiques d’agriculture. Ils ont lieu le plus souvent à Ouroux et à Monsols, à l’instar de cette “ séance

d'application sur la mécanique, avec l'aide d'un tracteur à essence ”⁷⁶ à laquelle sont ardemment conviés les jeunes des environs⁷⁷.

- 18 Parallèlement, les conférences agricoles connaissent un regain d'activité. Parce qu'elles s'adressent à un public moins restreint, ces conférences propagent et vulgarisent largement le progrès technique agricole. Les orateurs invités, qui sont généralement des militants chevronnés, attirent la curiosité. Le 26 janvier 1958, M. Girard, délégué régional est/sud-est de la Fédération nationale des coopératives d'utilisation du matériel agricole en commun (FNCUMA), vient ainsi vanter aux Ouroutis les bienfaits des groupements coopératifs, assurant qu'ils sont “ l'un des moyens permettant à la petite exploitation d'être rentable ”⁷⁸. À Ouroux, ces réunions publiques s'organisent bien souvent dans la salle enfumée du café Desperrier. Et, la réunion terminée, c'est autour d'un pot de beaujolais que les agriculteurs expriment leur avis sur l'intérêt discutable d'une zone-témoin ou sur les progrès spectaculaires de la motorisation.

Les voyages forment la jeunesse... et les autres

- 19 Mais surtout, le FPA et la zone-témoin innovent et surprennent en organisant les premiers “ voyages d'étude ” dans des exploitations pilotes ou sur des sites agro-industriels de la région lyonnaise. Un matin de mai 1958, une soixantaine d'agriculteurs, venus d'Ouroux, de Saint-Mamert, de Saint-Jacques-des-Arrêts, de Monsols, d'Avenas et de Cenves prennent place dans deux autocars à destination de l'ouest lyonnais et du Centre d'essais fourragers de Saint-Genis-Laval, où les attendent notamment des démonstrations de clôtures électriques⁷⁹. Ces journées d'études, durant lesquelles les agriculteurs acceptent “ d'abandonner ” leurs exploitations, se veulent avant tout éducatives et exemplaires. Dans une localité agricole qui se cherche sur la voie de la spécialisation, le programme du voyage que pilote, le 8 mai 1960, Michel Dupasquier, conseiller du foyer de progrès, est d'ailleurs significatif : 40 agriculteurs visitent les installations et le cheptel du centre d'insémination artificielle de Bel-Air⁸⁰, puis découvrent le fonctionnement d'une exploitation laitière pilote où, le bétail, préalablement sélectionné, est parqué dans une stabulation libre munie de silos et de fosses à purin⁸¹.
- 20 C'est dans cet esprit, qu'ils visitent encore, sur les communes de Mornant et de Saint-Maurice-sur-Dargoire (Rhône), plusieurs exploitations “ rénovées par la zone-témoin, dans un pays montagneux et plus accidenté que le nôtre, avec des terrains plus pauvres ”⁸². Pour les responsables de la zone, les initiatives menées avec succès sur d'autres terroirs, doivent inciter les jeunes agriculteurs de la commune à suivre la voie du progrès et de la modernité. Claude Triboulet se souvient qu'ils étaient quelques uns à partager cet avis et à observer “ ce qui se faisait dans d'autres régions semblables à la nôtre, sans trop y croire vraiment, mais en disant tout de même : ça marchera peut-être ou peut-être pas... on ne risque rien d'essayer... ”⁸³. En mars 1964, Pierre Ratelaud accompagne ainsi un groupe d'agriculteurs dans l'Yonne sur une exploitation caprine, dont il a connu le propriétaire au Concours général agricole. “ L'excellence agricole ” semble contagieuse, puisque dix chèvres, toutes inscrites au livre généalogique et soumises au contrôle laitier, sont achetées pour être ramenées à Ouroux⁸⁴. Convaincus de l'utilité de ces sorties, syndicalistes du CCJA et agricultrices du Groupement féminin de vulgarisation agricole et ménagère du canton (GFVAM) organisent dans la foulée de nombreuses excursions pédagogiques⁸⁵.
- 21 Enfin, pour informer et convaincre le maximum d'agriculteurs des bienfaits de la zone-témoin, Pierre Rateleau tient régulièrement une chronique dans le très populaire *Bulletin paroissial d'Ouroux et d'Avenas*. De 1957 à 1968, sa *Page agricole* mensuelle rend compte des diverses expériences menées sur les prairies-témoins, des concours de labours au tracteur, des voyages d'étude, des progrès de la coopération, et prodigue de précieux conseils sur le dosage des engrais ou encore disserte sur les qualités de telle ou telle nouvelle semence.

Démontrer pour convaincre : la catéchèse du modernisme

- 22 Pour soutenir les efforts des plus “ modernes ” et convaincre définitivement les plus sceptiques, la zone-témoin et le foyer de progrès doivent fournir l'aide matérielle nécessaire aux transformations agricoles en cours. Vulgariser la connaissance ne suffit pas : il convient aussi

de diffuser plus largement l’usage des matériels modernes, adaptés aux conditions naturelles et aux productions de la région. Malheureusement, “ l’herbe cultivée coûte cher ”⁸⁶. Les achats d’outils, les démonstrations d’appareils pour les cultures fourragères et les concours de tracteurs, deviennent les étendards de cette “ évangélisation verte ”.

23 La foi ne fait pas tout, et les premiers convertis manquent cruellement de matériel pour mener leur “ révolution fourragère ” à son terme. Des premières heures de la zone, Claude Triboulet se rappelle les dures journées passées à chauler ses terres à la pelle : “ Rendez-vous compte, chauler un hectare à la pelle... nous étions couverts de poussière ! ”. Cinq mois après le lancement de la zone-témoin, le foyer de progrès commande plusieurs matériels de culture rapidement mis à disposition des adhérents : un semoir à main pour petites graines, qui assure un semis régulier et rapide, un cultipacker⁸⁷, pour la préparation des parcelles destinées à être réensemencées en prairies, ainsi que plusieurs pots trayeurs, transparents et gradués⁸⁸. Dès le début des années 1960, quelques agriculteurs prennent conscience de l’aide matérielle que peuvent leur fournir conjointement la zone et le foyer de progrès. Six exploitants d’un même hameau se groupent alors pour acheter un semoir d’engrais, un Sulky sur pneus pleins, que la zone accepte en partie de subventionner⁸⁹. Quelques mois plus tard, quatre à cinq pulvérisateurs à dos Berthouix⁹⁰ sont achetés par le GPA pour lutter contre la prolifération des doryphores dans les cultures de pommes de terre⁹¹. Dans le même temps, les adhérents de la zone se dotent d’un pulvérisateur hippomobile Berthouix, ancêtre de l’actuel tracteur enjambeur. L’investissement le plus marquant reste certainement ce cuiseur de pommes de terre, acheté par le Groupement en août 1961 et “ destiné à conserver par la méthode de l’ensilage les excédents de production en vue de leur utilisation ultérieure ”⁹². Dans sa *Page agricole*, Pierre Rateleau en énumère ainsi les nombreux avantages : assainissement du marché en évitant toute surproduction, frein au pourrissement du tubercule, conservation en silo jusqu’à 18 mois, possibilité d’alimenter alors plusieurs lots successifs de porcs à l’engrais, etc. Claude Triboulet s’en souvient fort bien : “ C’était un cuiseur de pommes de terre pour l’alimentation des cochons. Il passait dans les fermes en fin d’année. On cuisait les patates dedans, puis on les vidait dans un silo. Comme cela, ça se conservait très bien. Le silo... c’était un tas, une bâche dessus... et l’hiver on puisait dedans. Le cuiseur allait de ferme en ferme. Il était tiré par le tracteur d’un gars des Ardillats ”⁹³.

24 Parallèlement à ces achats, la zone et le foyer de progrès organisent des manifestations publiques, durant lesquelles les agriculteurs peuvent découvrir différents instruments modernes et en apprennent le maniement. Le dimanche 5 octobre 1958, le Groupement de productivité offre ses services au CCJA de Monsols pour l’organisation et l’animation d’une “ journée d’information agricole ”. Présentation et démonstration de matériels de culture sont au programme de la fête : cuisson à la chaudière et ensilage de pommes de terre, drainage exécuté au treuil et à la charrue-taube⁹⁴, sous-soleuse et draineuse, épandage de fumier par un épandeur tracté. Clou du spectacle : un concours de conduite de tracteurs. Ouvert aux cultivateurs âgés de 16 à 35 ans, le parcours est jalonné d’obstacles et les organisateurs prévoient une épreuve de “ recul avec remorque ”⁹⁵. Si les trois premières places sont raflées par des cultivateurs voisins de Trades et de Propières, le *Bulletin paroissial* assure néanmoins que “ les tracteurs [...] enthousiasmaient les jeunes et les anciens par leurs adroites évolutions sur le parcours préparé à leur intention ”⁹⁶. Par ailleurs, l’ensilage de pommes de terre cuites dans un silo-tranchée, l’épandage de fumier et le drainage d’une prairie humide reçoivent un excellent accueil de la part du public, sous le regard averti de Florent Nové-Josserand, alors président de la FDSEA et de Claudius Ducarre, vice-président de la même fédération et président de la zone-témoin. Le 15 mai 1960, c’est encore le CCJA qui joint ses efforts à ceux du foyer de progrès pour une “ démonstration de rotovator⁹⁷ sur friche ” et un “ concours de tracteurs ” à Monsols, suivis par plus de 400 spectateurs⁹⁸. D’autres démonstrations, plus modestes cette fois, mais tout aussi efficaces, se mettent également en place dans certaines exploitations, comme celle qu’organise, sur son domaine, un fermier de La Carelle en novembre 1959⁹⁹.

Semez, semez... il en restera toujours quelque chose

- 25 Pour Claude Triboulet, aucun doute n'est permis : malgré quelques échecs de-ci de-là, la zone-témoin fut bien “ l'aiguillon de la modernité ”, qui permit alors à “ beaucoup de gens de tester des choses nouvelles ”¹⁰⁰. Introduction de prairies, de semences et de cultures, recours à des techniques “ modernes ”, telles que l'ensilage et le drainage, amélioration de la propreté du lait et des étables, sélection du cheptel et développement de l'insémination artificielle, mise en place d'une formation technique et professionnelle adaptée, sont autant de bouleversements qui, progressivement, décident une poignée d'agriculteurs à poursuivre d'eux-mêmes la modernisation de leurs exploitations.

Des petites exploitations qui se cherchent

- 26 Si Michel Dupasquier, le technicien du FPA, reconnaît que “ la vocation de la région est incontestablement la production animale avec une orientation vers la viande pour les exploitations de plus de 25 ou 30 hectares ou la production laitière pour les petites exploitations ”¹⁰¹, les objectifs de la zone-témoin ne se limitent pas seulement à l'amélioration des cultures fourragères et au développement de l'élevage bovin. Dès 1960, Pierre Ratelaud note le caractère déficitaire des petits élevages dans cette partie de la montagne beaujolaise. D'après lui, “ pour toutes les exploitations [...] ne groupant pas vingt hectares de surface utile, il est indispensable de faire appel à des productions d'appoint permettant d'élever leur revenu ”¹⁰².
- 27 Le GPA souhaite, dans un premier temps, privilégier la production avicole. Une enquête, menée sur quatre ans, dresse un constat très sévère au sujet de l'état de cette production locale : une mortalité anormalement élevée dans les poulaillers, une alimentation et une sélection déficientes, des logements inadéquats et souvent insalubres, maintiennent ces élevages au rang de production négligeable¹⁰³. Sous l'impulsion de la Coopérative de production et de vente du Haut-Beaujolais, créée en 1961 et dont l'objectif affiché est “ d'organiser la production et la vente des productions d'appoint indispensables aux exploitations de dimensions réduites pour lesquelles les bovins ne peuvent constituer une source de revenus suffisante ”¹⁰⁴, la production avicole s'organise et se modernise : les poulaillers, qui sortent de terre un peu partout dans le canton, sont désormais clairs et aérés et bénéficient, dès lors, d'installations électriques et de l'eau courante. Dans le même temps, les techniciens du FPA veillent à la diffusion et à l'implantation de nouvelles races de poussins. À l'instar du premier poulailler expérimental du canton, installé sur la petite exploitation de madame Ducroux, à “ Chaussy ”, et pour lequel les hommes de la DSA assurent la surveillance et le ravitaillement pour une durée d'un an, les poussins proviennent désormais d'élevages sélectionnés. Poulets de chair ou poules pondeuses, l'expérience fait recette et rapidement, d'autres poulaillers voient le jour dans le canton, à Propières chez Maurice Perras, à Trades chez M. Gauthier, puis en 1961, à Ouroux chez le jeune Roger Jambon, beau-frère de Pierre Ratelaud¹⁰⁵. Sept ans plus tard, c'est un poulailler de plusieurs milliers de poules pondeuses qui jaillit de la colline de “ Daguin ”, sur la commune d'Ouroux¹⁰⁶.
- 28 À l'image de l'aviiculture, les filières caprine et ovine offrent également des débouchés prometteurs pour les exploitations les plus modestes de la région. L'appartenance de Pierre Ratelaud au conseil d'administration du Syndicat d'élevage caprin du Rhône n'est certainement pas étrangère à l'essor que prend alors celui-ci dans la partie orientale du canton de Monsols¹⁰⁷. C'est d'ailleurs lui qui introduit une nouvelle race de chèvres, qu'il ramène de Fissy-sous-Flay, en Saône-et-Loire, sur la banquette arrière de sa vieille dauphine bleue¹⁰⁸. Pour favoriser le développement de l'élevage caprin, le FPA soutient la création, en 1962, d'un Syndicat caprin, présidé par Albert Lafont¹⁰⁹. Deux ans plus tard, quatre troupeaux de la zone-témoin sont d'ores et déjà inscrits au livre généalogique de la race alpine¹¹⁰. Dans le même esprit, le Syndicat ovin, présidé par Adrien Aufranc, poursuit déjà depuis 1961, une démarche similaire et s'applique à améliorer la sélection, l'alimentation et l'hygiène des troupeaux. Sept ans après sa constitution, le beau-frère d'Aufranc, Claude Triboulet, reçoit les félicitations de la presse agricole pour la qualité de son élevage¹¹¹.

“ Au 4^e top... il sera exactement l'heure de la coopération ” ¹¹²

- 29 “ Bien entendu, seule une agriculture de groupe, un travail en commun [...] permettront la mise au point des différentes techniques qui se font jour ” rappelle, en 1963, Pierre Ratelaud aux agriculteurs du canton ¹¹³. La constitution des premières coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) répond largement à cet état d'esprit, qui étaient déjà à l'origine, dans le Haut-Beaujolais, “ d'ententes spontanées groupant des cultivateurs voisins ou amis pour l'achat et l'utilisation en commun de machines ou d'instruments de culture ” ¹¹⁴. Dès 1958, le mouvement est lancé par l'ancien “ syndicat de battage ”, qui se reconvertit en “ coopérative de battage ” ¹¹⁵. Carburants détaxés, exemptions fiscales, exonération de la cotisation pour les allocations familiales, encouragent à se grouper en CUMA autonomes pour acheter et se répartir le matériel. Et le conseiller agricole de la zone-témoin d'annoncer, dès 1958 : “ Pourquoi n'y aurait-il pas une CUMA dans chaque lieu-dit ? ” ¹¹⁶. Six mois plus tard, trois nouvelles CUMA s'emparent de l'espace agricole communal. Ce dynamisme témoigne alors de l'engouement pour cette nouvelle forme d'association, qui rappelle par certains aspects l'ancienne entraide paysanne ¹¹⁷. Pourtant, la plupart des CUMA ne possèdent encore qu'un outillage restreint, qui se limite généralement à une poignée de pulvérisateurs, des semoirs à graines et quelques moissonneuses-lieuses.
- 30 Dès 1960, l'accroissement des rendements agricoles contraint certains adhérents de la zone à recourir aux services d'un tracteur. Il est désormais le seul engin qui puisse convenablement traîner le lourd matériel destiné à l'entretien des prairies. Lassés de subir les exigences des entreprises de travaux agricoles, Claude Triboulet et son beau-frère Adrien Aufranc, tous deux adhérents du GPA, achètent “ ensemble ”, en 1962, un Massey-Ferguson de 42 CV, “ l'un des plus gros, un peu pour les pentes ” ¹¹⁸, qu'ils commandent à M. Ducharne, concessionnaire de la marque à La Clayette (Saône-et-Loire). En dehors du fait qu'ils possèdent désormais l'un des tracteurs les plus puissants de la commune ¹¹⁹, les fermiers “ d'Arcis ” surprennent par l'originalité de l'usage qu'ils en font. Adeptes du principe des “ banques de travail ”, Claude Triboulet et Adrien Aufranc comptabilisent les heures respectivement passées sur ce tracteur acquis en copropriété. Un carnet à souches tient lieu de support, sur lequel les heures effectuées par les hommes ou le matériel sont calculées en “ unités ”, suivant un coefficient préalablement établi ¹²⁰. Quelques années plus tard, l'innovation vient à nouveau des fermes du château “ d'Arcis ”. Ils sont cinq exploitants, Triboulet, Aufranc, Besson, Guigner et Lardet, à se constituer en CUMA dès 1969, pour conduire une moissonneuse-batteuse automotrice de marque CLAAS. L'effet est immédiat chez quelques “ anciens ” de la zone-témoin : “ Cela a fait boule de neige et les moissonneuses se sont propagées vite fait. L'année suivante, y en avait déjà trois ou quatre dans la commune ” ¹²¹.

La reconnaissance d'un acteur de la société rurale : l'agricultrice

- 31 Par la représentation qu'il leur offre au sein de son conseil d'action et par l'animation d'une école ménagère à Monsols, le foyer de progrès agricole reconnaît clairement le rôle et l'importance que les femmes se voient désormais reconnaître dans la marche de l'exploitation. En octobre 1963, une quarantaine d'agricultrices constituent d'ailleurs un Groupement féminin de vulgarisation agricole et ménagère (GFVAM), qui étend son action à l'ensemble du canton de Monsols, et aux communes voisines d'Avenas, Chénelette et Les Ardillats ¹²². Dans une micro région aux communications difficiles, le GFVAM reconstruit un lien social dilaté et devient le porte-voix des femmes de la “ montagne ”. Dans ce contexte, les réunions du groupement proposent des thèmes de réflexion et de formation très variés, comme la comptabilité d'exploitation, l'aménagement des cuisines, le fonctionnement du tableau d'étable, les tarifs électriques, la congélation, l'élevage des lapins et des chèvres, ou bien encore le secourisme ¹²³. Des concours de “ fermes fleuries ”, “ très appréciés du public ”, sont également proposés aux adhérentes du groupement, témoignant cependant des tâches qui apparaissent réservées aux femmes. Dans le même temps, reprenant à son compte les actions du FPA, le GFVAM organise de fréquents voyages d'étude : de la visite d'une coopérative laitière bressane à la découverte du congélateur collectif d'un groupement agricole

d'exploitation en commun (GAEC), en passant par celles d'un poulailler de 4 000 poulets de chair ou d'une exploitation horticole très moderne, le groupement féminin soumet à la curiosité de ses membres une foule d'expériences voulues enrichissantes ¹²⁴.

* * *

- 32 Novatrices et originales à la fois, les expérimentations de la zone-témoin ont vraisemblablement permis d'amorcer, puis d'accompagner, une modernisation de la production et de l'équipement des exploitations agricoles de la vallée de la Grosne orientale. “ Les chiffres prouvent que vous avez mordu à l'affaire ” claironnait déjà en 1960, M. Lechêne, chargé de la section technique des zones-témoins et des foyers de progrès au ministère de l'Agriculture ¹²⁵. L'amélioration des productions végétales et animales, la recherche de débouchés commerciaux et la création de coopératives de matériels et de groupements de producteurs, permettent à la vallée de la Grosne orientale de s'engager sur la voie du développement agricole. Six ans plus tard, Philippe Perrin, président de la fédération départementale des groupements de vulgarisation agricole, dresse un bilan qui mesure l'évolution : “ Révolution fourragère et stabulation libre, désherbage chimique et inoculation de graines, [...] sélection végétale et animale, mécanisation, irrigation ! Non, décidément, l'agriculteur ne travaille plus comme il y a dix ans. [...] A-t-on mesuré cependant la somme des réalisations à l'actif des techniciens agricoles de notre département ? Sans eux, combien d'exploitants n'auraient jamais “ démarré ” ? Combien de jeunes se seraient dégoûté du métier parce que trop routinier ? ” ¹²⁶ : il n'y aura désormais, “ plus de terres maudites ” ¹²⁷.
- 33 Plus pragmatique, Adrien Aufranc reproche à la zone-témoin de n'avoir “ pas toujours été pensée par les gens de la base ”, mais il ne la considère pas pour autant comme un échec : “ elle aurait pu aller plus loin, mais les gens n'étaient pas encore vraiment prêts ” ¹²⁸. “ Notre objectif ”, rappelle encore M. Aufranc, “ c'était l'homme avant tout, il fallait en sortir le plus possible et ne pas aller trop vite quand même ” ¹²⁹. Ainsi, et en dépit de ses nombreuses lacunes, l'expérience aurait agit tel un “ aiguillon ” énergique, entraînant dans son sillage une poignée de “ croyants ” sur la voie du machinisme et de l'agriculture scientifique. Même si leur influence demeure encore assez mal évaluée, les zones-témoins et les foyers de progrès semblent pourtant avoir fourni les porte-greffes, sur lesquels se seraient ensuite épanouis les projets de vulgarisation mis en place par les organismes professionnels et les chambres d'agriculture ¹³⁰. Malgré cela, le souvenir de cette œuvre de vulgarisation s'est estompé, peut-être en partie parce que, comme le redoutait Pierre Ratelaud, “ la vulgarisation [menée par la zone et le FPA] est une travailleuse discrète qui a bien fait son ouvrage et qu'on a tendance à oublier car les années ont passé ” ¹³¹.
- 34 Mais, cette “ révolution fourragère ” bouleverse pourtant les structures anciennes de la société rurale, et beaucoup d'exploitants se tiennent à l'écart de cette “ procession moderniste ”. Dès 1963, les écarts de productivité s'amplifient au sein des exploitations de la montagne beaujolaise : les “ petites fermes ” produisent avec peine huit quintaux de blé et trois tonnes de fourrage sec à l'hectare, lorsque les plus “ hardis ” en sortent, respectivement, 55 quintaux et douze tonnes ¹³²... “ Mon Dieu, je suis un “bougre”, un peu coquin, pas très malin. Et par dessus le marché, je suis “un pauvre bougre” parce que, en 1961, je n'ai pas de tracteur [...]. Tout le monde a des tracteurs. Et nous, les pauvres bougres, comme des vieux paysans du Moyen Âge, nous suivons toujours au derrière de nos bœufs... ” psalmodie tristement la “ prière d'un pauvre bougre ” ¹³³.
- 35 En définitive, l'expérience des zones-témoins mérite d'être réétudiée dans une perspective beaucoup plus large et comparative. Et si les projets ne furent pas toujours menés avec un égal bonheur, ils conservent le mérite d'avoir su répondre, dans la montagne beaujolaise au moins, aux souhaits d'une jeunesse rurale profondément marquée par un engagement chrétien, qui aspirait à “ se grouper et agir pour que demain soit meilleur, pour que moins de jeunes quittent la terre ” ¹³⁴. Ce n'est certainement pas un hasard si, en 1968 on croise au sein des instances dirigeantes du Comité de développement des monts du Beaujolais, nombre de “ vétérans ” des zones-témoins, à l'instar d'Adrien Aufranc pour Ouroux et Joseph Lely pour Amplepuis. C'est

d’ailleurs par un hommage aux travaux des zones-témoins et des foyers de progrès que débute l’allocution prononcée par Adrien Aufranc pour le trentenaire du Comité de développement des monts du Beaujolais ¹³⁵.

Notes

1 Extrait d’un discours prononcé par Edgar Faure à Lons-le-Saunier, BI 276, 7 mai 1966. Rapporté par Pierre Ratelaud : *L’Écho du Haut-Beaujolais*, n° 6, juin-juillet 1966, p. 28.

2 Jean-Pierre HOUSSEL [dir.], *Histoire des paysans français du XVIII^e siècle à nos jours*, Roanne, Éditions Horvath, 1976, pp. 437-445.

3 Le concept se rapproche de celui des “ *test demonstration farms* ” nord-américaines, visitées par René Dumont dans la “ Tennessee Valley Authority ”, région agricole particulièrement dynamique, située à l’ouest des Appalaches et constituée de petites et moyennes exploitations. Voir : René DUMONT, *Les leçons de l’agriculture américaine*, Paris, Flammarion, 1949, pp. 287-306.

4 “ Une nouvelles formule de vulgarisation : les fermes-pilotes ”, dans *Le moniteur de la mécanique rurale*, n° 11, novembre 1949, p. 369.

5 Nous retrouvons déjà une démarche similaire dans les actions menées, sous Vichy, par le Centre expérimental d’équipement électrique rural et la Société force et lumière de Vienne (Isère) dans la petite localité iséroise des Côtes-d’Arey, où 80 exploitations furent gratuitement électrifiées et équipées de matériels électro-agricoles. Renaud GRATIER de SAINT LOUIS, “ L’électricité aux champs, une histoire méconnue ”, dans *Matériel agricole-Passion et collection*, hors série n° 4, novembre 2001, p. 8.

6 Il s’agit en fait de la commune de Saint-Didier-de-la-Tour, située dans le canton de La Tour-du-Pin.

7 Paul HOUÉE, *Les étapes du développement rural : la révolution contemporaine (1950-1970)*, Paris, les Éditions Ouvrières, 1972, tome 2, pp. 48-49.

8 Nous empruntons cette expression à un article paru dans la presse agricole rhodanienne : “ Les terres incultes et le Groupement de productivité d’Amplepuis ”, dans *L’Information agricole du Rhône*, n° 103, 5 avril 1963.

9 Joseph KLATZMANN, “ La modernisation de l’agriculture ”, dans Pierre FROMONT [dir.], *La modernisation de l’agriculture*, Paris, Librairie Armand Colin, 1954, p. 32. Henri Mendras dresse un bilan similaire en ce qui concerne les “ fermes-pilotes ” : “ Combien de fermes-pilotes et d’agriculteurs “évolués” sont restés sans influence sur leurs voisins qui les regardaient avec ironie et méfiance ? ”. Henri MENDRAS, *Les paysans et la modernisation de l’agriculture. Compte-rendu d’une enquête pilote*, Paris, éditions du CNRS, 1958, p. 16.

10 Paul HOUÉE, *Les étapes du développement rural...*, ouv. cité, p. 48. Ce projet rappelle, par certains aspects, les “ champs de démonstration ” mis en place par certains comices durant le XIX^e siècle. Ainsi, le comice du Haut-Beaujolais récompense Auguste Michon, cultivateur à Monsols, pour ses expérimentations de nitrate de soude et de super phosphate minéral. Arch. dép. Rhône (Archives départementales du Rhône), 7Mp22, Compte rendu du comice agricole du Haut-Beaujolais, 22 août 1897.

11 Agrarien convaincu et délégué de l’AGPB avant-guerre, Pierre Hallé fut directeur de cabinet de Pierre Caziot, ministre de l’Agriculture du gouvernement de Vichy. Voir : Michel GERVAIS, Marcel JOLLIVET et Yves TAVERNIER, *La fin de la France paysanne*, tome 4 de l’*Histoire de la France rurale*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, p. 474 et p. 601.

12 “ Du syndicalisme d’hier... aux zones-témoins de demain ”, dans *L’Agriculteur du Sud-Est*, n° 17, dimanche 7 décembre 1952.

13 Marcel FAURE, *Les paysans dans la société française*, Paris, Librairie Armand Colin, 1966, p. 109.

14 Comité pour l’aménagement et l’expansion économique de la région lyonnaise, *Lyon et sa région : analyse et enquêtes pour l’aménagement du territoire*, Lyon, Bosc Frères imprimerie, 1955, p. 191. Pierre Chazal et René Dumont offrent un aperçu de cette expérience avant-gardiste dans : Pierre CHAZAL et René DUMONT, “ La nécessaire révolution fourragère, l’exemple des monts du Lyonnais ”, dans *Journal de la France agricole*, 1964.

- 15 Lors d'un entretien, un agriculteur nous confia que la notoriété de Claudius Ducarre, futur président de la zone-témoin, vice-président de la FDSEA et maire de Saint-Jacques-des-Arrêts, fut particulièrement déterminante dans le choix de la vallée de la Grosne orientale.
- 16 Ministère de l'Agriculture, *Recensement général de l'agriculture de 1955*, Paris, Imprimerie nationale, 1958.
- 17 Paul HOUÉE, *Les étapes du développement rural...*, ouv. cité, p. 47.
- 18 “ Zone témoin ”, dans *D'un clocher à l'autre. Bulletin paroissial d'Ouroux et d'Avenas*, décembre 1957, p. 19.
- 19 “ Monsols et l'organisation agricole du canton ”, dans *L'Information agricole du Rhône*, n° 48, 23 décembre 1960.
- 20 Le conseil d'action du FPA de Monsols est ainsi constitué du conseiller général du canton, des maires de Monsols, Ouroux, Cenves et Saint-Jacques, de quatre présidents de syndicats agricoles communaux, d'un membre de la chambre d'agriculture, des présidents respectifs du centre cantonal des jeunes agriculteurs (CCJA) et de la caisse locale de Crédit agricole, et de trois épouses d'agriculteurs. Voir : “ Page agricole ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, octobre 1960, p. 22. L'action du FPA rayonne d'ailleurs sur une quinzaine de communes environ, soit la totalité du canton de Monsols et quelques communes montagnardes de celui de Beaujeu.
- 21 Comité pour l'aménagement et l'expansion économique de la région lyonnaise, *Lyon et sa région...*, ouv. cité, p. 191.
- 22 Arch. dép. Rhône, 3 PI 613, E. REMBIELINSKI, *Carte du canton de Monsols, tableau statistique*, 1849.
- 23 Archives communales d'Ouroux, F4, Recensement de l'agriculture et du bétail de 1929, Questionnaires n° 1 et n° 2, décembre 1929.
- 24 Ministère de l'Agriculture, *Recensement général de l'agriculture de 1955*, Paris, Imprimerie nationale, 1958.
- 25 Daniel HALÉVY, *Visites aux paysans du Centre (1907-1934)*, Paris, Le Livre de poche, 1978 (1934), p. 237.
- 26 Comité pour l'aménagement et l'expansion économique de la région lyonnaise, *Lyon et sa région...*, ouv. cité, pp. 192-193.
- 27 “ Bon anniversaire à la Zone-témoin de la Grosne orientale ”, dans *L'Information agricole du Rhône*, n° 8, 22 mai 1959.
- 28 Entretien avec Andrée Ratelaud, née Jambon, épouse de Pierre, 24 juillet 2001.
- 29 Voir : “ Page agricole ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, décembre 1959, p. 22 et “ Foyer du progrès ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, janvier 1960, p. 17.
- 30 “ Foyer du progrès ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, janvier 1960, p. 17.
- 31 Subitement décédé à son domicile le vendredi 12 juillet 1985, à l'âge de 53 ans, Pierre Ratelaud est inhumé, le lundi suivant, au cimetière communal d'Ouroux, devant “ une assemblée [...] très nombreuse ”. Voir : *L'Échos du Haut-Beaujolais*, n° 4, juillet-août 1985, p. 7. La zone-témoin terminée, vers 1962-1963, Pierre Ratelaud se fait embaucher au lycée viticole de Bel-Air, à Belleville, en qualité de professeur d'œnologie et de sciences économiques, tout en conservant ses fonctions dirigeantes au FPA. Quelques années plus tard, il abandonne la carrière professorale pour se consacrer entièrement aux poulaillers qu'il possède à Ouroux.
- 32 “ Le mois écoulé ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, décembre 1959, p. 22. Une imposante délégation de la DSA du Rhône, menée par son “ grand patron ” Daniel Lachaise, est par ailleurs présente à la cérémonie religieuse.
- 33 Jean-Luc MAYAUD, “ La recherche en histoire rurale contemporaine ”, dans *Cahiers d'histoire*, n° 3-4, 1997, p. 717.
- 34 Entretien avec Andrée Ratelaud, 24 juillet 2001.
- 35 *Idem*.
- 36 *Idem*.
- 37 “ Zone témoin ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, décembre 1957, p. 19.
- 38 “ Zone témoin ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, octobre 1959, p. 22.
- 39 “ Extrait du programme de la Zone témoin ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, août 1958, p. 20.
- 40 83,5 % de la superficie de la zone-témoin sont d'ailleurs cultivés en fermage. Voir : “ Bon anniversaire à la zone-témoin de la Grosne orientale ”, dans *L'Information agricole du Rhône*, n° 8, 22 mai 1959.

41 En 1959, la superficie moyenne des adhérents de la zone-témoin est de 21 hectares, chiffre légèrement supérieur à la moyenne de la SAU des monts du Beaujolais, qui avoisine les 17 hectares. Ces surfaces sont à rapprocher des 17,5 hectares relevés pour les exploitations des zones-témoins du département du Tarn. Voir : S. LARDON et J.L. VINCQ, “ Groupes de base et transmission du savoir technique. L’histoire du développement agricole dans le Tarn ”, dans *Géodoc*, n° 40, 1994, p. 16.

42 Nous reprenons à notre compte cette expression imagée de Jean-Pierre Houssel, prononcée dans le cadre du séminaire “ Économies et sociétés rurales européennes contemporaines ” de l’UMR 5599 : Jean-Pierre HOUSSEL, *Un géographe dans les campagnes lyonnaise et roannaises : recherche et engagement*, Institut des sciences de l’homme, Lyon, samedi 13 octobre 2001.

43 S. LARDON et J.L. VINCQ, “ Groupes de base et transmission du savoir technique... ”, art. cité, p. 18.

44 Entretien avec Claude Triboulet, agriculteur en retraite, 18 juillet 2000.

45 En 1957, il est ainsi promu au rang de chevalier du Mérite agricole. Voir : “ Le mois écoulé ”, dans *D’un clocher à l’autre...*, décembre 1957, p. 13.

46 Après avoir participé à la création du centre cantonal des jeunes agriculteurs en 1958, Adrien Aufranc devient, en mars 1960, le vice-président des instances départementales du remuant centre départemental des jeunes agriculteurs du Rhône (CDJA). Voir : “ Page agricole ”, dans *D’un clocher à l’autre...*, mars 1960, p. 17. Il sera également, dès 1968, l’un des animateurs du comité de développement des monts du Beaujolais.

47 Ouroux s’investit particulièrement dans l’organisation des rassemblements jacistes. Voir : *D’un clocher à l’autre...*, avril 1961, p. 13.

48 Paul HOUÉE, *Les étapes du développement rural...*, ouv. cité, pp. 9-20.

49 Entretien avec Adrien Aufranc, agriculteur et beau-frère de Claude Triboulet, 24 juillet 2001. Petit exploitant du Puy-de-Dôme, Michel Debatisse est élu secrétaire général de la JAC en 1956, puis joue un rôle important dans la formation de la nouvelle majorité du CNJA. En janvier 1968, il entre au secrétariat général de la FNSEA, dont il prend finalement la présidence en octobre 1971. Voir : Serge MALLET, *Les paysans contre le passé*, Paris, Éditions du Seuil, 1962, pp. 230-231 ; Paul HOUÉE, *Les étapes du développement rural...*, ouv. cité, pp. 212-213.

50 L’épandage de chaux est alors recommandé par les techniciens agricoles pour les sols assez pauvres. Un journaliste agricole écrit à son propos : “ la chaux est le premier élément indispensable d’un sol fertile, elle permet la vie microbienne, la transformation de l’humus et l’assimilation des engrais ”. Voir : “ Ces chercheurs du Haut-Beaujolais ”, dans *L’Information agricole du Rhône*, n° 105, 10 mai 1963.

51 Entretien avec Claude Triboulet, 18 juillet 2000.

52 Empruntant le nom d’un carrefour proche de la station de l’Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Versailles, cette nouvelle variété de blé se diffuse largement dans les années 1950. Elle permet à de nombreux départements de la moitié Sud de la France d’accroître considérablement leurs rendements céréaliers et de concurrencer ainsi les puissants céréaliers du Bassin parisien. Marcel FAURE, *Les paysans dans la société française*, ouv. cité, pp. 108-109.

53 “ Quelques résultats d’essais ”, dans *D’un clocher à l’autre...*, septembre 1958, pp. 19-20.

54 *Idem*, p. 20

55 Marcel FAURE, *Les paysans dans la société française*, ouv. cité, pp. 108-109.

56 Auteur d’un ouvrage sur les prairies temporaires et militant de la Confédération paysanne, ce petit agriculteur des Côtes-d’Armor est l’un des principaux acteurs de la révolution fourragère bretonne et l’animateur zélé des premiers centres d’études techniques agricoles (CETA). Il anime encore aujourd’hui le Centre d’études pour le développement d’une agriculture plus autonome (CEDAPA) et l’association *Paysan et citoyen* dont il est l’actuel secrétaire. Voir : “ L’homme des prairies : André Pochon ”, dans Olivier WARIN, *Entendez-vous dans nos campagnes... Les paysans parlent*, Paris, Belfond, 1993, pp. 15-44. Voir encore : André POCHON, *Du champ à la source ; retrouver l’eau pure*, Paris, éditions CEDAPA, 1991, 158 p. ; André POCHON, *La prairie temporaire à base de trèfle blanc*, Paris, éditions CEDAPA-ITEB, 1996 ; André POCHON, *Les champs du possible. Plaidoyer pour une agriculture durable*, Paris, éditions Syros, 1998, 239 p. ; André POCHON, *Les sillons de la colère. La malbouffe n’est pas une fatalité*, Paris, éditions Syros, 2001. L’*Almanach* de la Confédération générale de l’agriculture rapporte que des expérimentations similaires furent

menées, dès 1934, sur les terres du fermier J.F. Lathrop en Nouvelle-Angleterre. Voir : “ Un véritable miracle. La fertilisation des pâturages ”, dans *Almanach de la CGA*, Paris, Édition de l’agence technique du livre, 1948, p. 99.

57 “ La carence en phosphore des sols ”, dans *L’Échos du Haut-Beaujolais*, n° 5, mai 1964, p. 24.

58 Cette progression épouse la courbe de la consommation nationale d’engrais, qui s’intensifie nettement entre 1939 et 1956 — de l’ordre de 49 % pour l’azote par exemple. Voir : *Le guide national de l’agriculteur*, Paris, Nouvelle édition Roger Garry, 1962, p. 459. Cette forte consommation d’azote est déjà l’objet de violentes polémiques, qui opposent, autour d’André Voisin et d’André Pochon, les partisans du “ trèfle blanc ” à ceux “ du tout azote ”. Voir : “ L’homme des prairies : André Pochon ”, art cité, pp. 18-21. Ingénieur agronome décédé prématurément à Cuba en 1964, André Voisin est l’auteur de nombreux écrits sur l’exploitation rationnelle des prairies. Voir notamment : André VOISIN, *Productivité de l’herbe*, Paris, France agricole, 2001 (1957), 432 p.

59 “ Monsols et l’organisation agricole du canton ”, dans *L’Information agricole du Rhône*, n° 48, 23 décembre 1960.

60 “ Comment faire face à la pénurie de fourrage ? ”, dans *D’un clocher à l’autre...*, juin 1959, p. 26.

61 “ Et votre roue de secours ? ”, dans *L’Échos du Haut-Beaujolais*, n° 5, mai 1966, p. 23.

62 La superficie des prairies temporaires et artificielles passe alors de 52,78 à 127,8 hectares. Voir : “ Monsols et l’organisation agricole du canton ”, dans *L’Information agricole du Rhône*, n° 48, 23 décembre 1960.

63 Paul HOUÉE, *Les étapes du développement rural...*, ouv. cité, p. 64.

64 *Le guide national de l’agriculteur*, ouv. cité, p. 312.

65 “ Page agricole ”, dans *L’Écho du Haut-Beaujolais*, n°3, mars 1964, p. 23.

66 “ La pâture rationnée ”, dans *D’un clocher à l’autre...*, août 1960, p. 18.

67 Voir : “ L’homme des prairies : André Pochon ”, dans Olivier *Entendez-vous dans nos campagnes...*, ouv. cité, p. 20.

68 “ Page agricole ”, dans *L’Échos du Haut-Beaujolais*, n° 8, octobre 1963, p. 24.

69 Le cheptel bovin de la zone passe alors de 826 à 940 têtes. Mais l’essentiel du troupeau est encore constitué de vaches allaitantes de race charolaise, qui fournissent un lait de piètre qualité. Voir : “ Monsols et l’organisation agricole du canton ”, dans *L’Information agricole du Rhône*, n° 48, 23 décembre 1960. L’UGB équivaut à une vache de 500 kilogrammes produisant 3 000 litres de lait.

70 “ Foyer de progrès agricole ”, dans *D’un clocher à l’autre...*, février 1959, pp. 29-30.

71 Jean-Luc MAYAUD, *150 ans d’excellence agricole en France. Histoire du Concours général agricole*, Paris, P. Belfond, 1991, 198 p.

72 *Idem*, mai 1960, p. 18.

73 Réalisé une fois l’an par le camion de la Fédération des producteurs de lait, le blanchiment et la désinfection des étables facilitent l’éradication des germes de la brucellose, de la tuberculose, de la fièvre aphteuse et de la septicémie. Ces mesures sanitaires s’imposent, puisque 38 % et 18 % des étables du canton sont respectivement touchées par la brucellose et la tuberculose en 1958-1959. Voir : “ Foyer de progrès agricole ”, dans *D’un clocher à l’autre...*, février 1959, p. 30.

74 “ Le 12 novembre 1957 ”, dans *D’un clocher à l’autre...*, décembre 1957, p. 19.

75 Entretien Claude Triboulet, 18 juillet 2000.

76 “ Foyer de Progrès agricole ”, dans *D’un clocher à l’autre...*, décembre 1958, p. 21.

77 L’insuffisante formation professionnelle inquiète déjà de nombreux responsables syndicaux. Une décennie plus tard, Marc Fillon, président de CCJA, souligne à nouveau le problème : “ La scolarisation pose souvent d’énormes problèmes aux familles. Souvent, on ne les résout pas et le jeune reste là, sans situation, avec quel avenir ? ”. “ Rapport sur l’évolution de l’agriculture dans la région montagne ”, dans *L’Information agricole du Rhône*, n° 173, 18 février 1966.

78 “ Page agricole ”, dans *D’un clocher à l’autre...*, février 1958, p. 19.

79 “ Voyage d’étude de la Zone témoin ”, dans *D’un clocher à l’autre...*, juin 1958, p. 19.

80 Le centre d’insémination artificielle de Bel-Air voit le jour en 1947, sous l’impulsion de la puissante Coopérative d’élevage du bassin lyonnais. Installé à Francheville en avril 1950, sur un terrain de trois hectares, avec seulement trois taureaux ; Bel-Air rayonne vingt ans

plus tard sur cinq départements et assure désormais 70 % des inséminations des cheptels départementaux. Voir : “ L'élevage bovin français vu à travers la technique et dans le cadre du Centre d'insémination artificielle de Bel-Air ”, dans Raymond LARTHE [dir.], *Panorama du 2^e congrès mondial des journalistes agricoles (28 juin-3 juillet 1971)*, imprimé sous le patronage de Massey-Ferguson SA, f° B.AIR/4-B.AIR/5.

81 “ Page agricole ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, juin 1960, p. 16.

82 “ Voyage d'étude de la Zone témoin ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, juin 1958, p. 19.

“ On avait visité l'exploitation de Mure, à Mornant, qui avait fait pousser de l'herbe sur des cailloux ”. Entretien avec Adrien Aufranc, 24 juillet 2001.

83 Entretien avec Claude Triboulet, 18 juillet 2000.

84 “ Tout ça pour des tceuvres ”, dans *L'Écho du Haut-Beaujolais*, n° 4, avril 1964, p. 20.

85 Dans le cadre d'une sortie, 37 adhérents du CCJA de Monsols visitent ainsi le Centre d'expérimentation du machinisme agricole d'Anthony, véritable “ Mecque ” de la motorisation agricole. Voir : “ Voyage des jeunes agriculteurs à Paris ”, dans *L'écho du Haut-Beaujolais*, n° 5, mai 1966, p. 2.

86 Jean-Pierre HOUSSEL, *Le Roannais et le Haut-Beaujolais. Un espace à l'écart des métropoles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1978, p. 135.

87 Également appelé “ rouleau rayonneur ”, cet instrument est employé aux travaux d'ameublissement du sol, où il remplace très avantageusement le rouleau et la herse. Constitué “ d'un ensemble de deux rouleaux annelés travaillant en série et en général en quinconce l'un derrière l'autre. Il doit permettre un émiettage des sols et un compactage plus énergiques que le simple rouleau annelé ”. Voir : J. ACHART [dir.], *Tracteurs et machines agricoles. Traité de mécanique agricole*, Périgueux, Pierre Fanlac éditeur, 1968, p. 105.

88 “ Foyer de Progrès ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, mars 1958, p. 15.

89 Entretien avec Claude Triboulet, 18 juillet 2000.

90 Fondée en 1848 par un petit artisan de Belleville-sur-Saône (Rhône), l'entreprise Berthoux se taille en quelques années une solide réputation dans le domaine du traitement des récoltes. Rachetée en 1987 par le groupe Exel Industries, la société bellevilloise détient aujourd'hui 45 % du secteur national viticole. Je remercie Philippe Toureau, collaborateur de la revue *Décisions machinisme*, pour ces précieux renseignements.

91 Entretien avec Claude Triboulet, 18 juillet 2000.

92 “ Zone témoin ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, septembre 1961, p. 10.

93 Entretien avec Claude Triboulet, 18 juillet 2000. C'est seulement deux ans plus tard, que *L'Information agricole du Rhône* rapporte les mérites de cette forme d'ensilage et recommande l'utilisation en commun des chaudières : “ La cuisson et l'ensilage des pommes de terre sont cette année une solution qu'il faut adopter [...]. Les agriculteurs qui désirent faire cuire à la vapeur leur stock de petites pommes de terre doivent chercher à se grouper à plusieurs dans un même village, car le propriétaire d'un matériel de cuisson ne se dérangera pas pour une seule journée de travail [...]. Voilà un travail intéressant et payant à réaliser au sein de votre Groupe de vulgarisation agricole ”. Voir : “ Faites les cuire ”, dans *L'Information agricole du Rhône*, n° 118, 22 novembre 1963.

94 La charrue-taupe possède la particularité de creuser des galeries souterraines qui ne viennent pas gêner le travail en surface du tracteur. Dans cette région montagneuse, cet instrument s'avère très précieux, particulièrement lorsque les cultivateurs souhaitent transformer des étendues de landes, de vassibles ou de marécages en prairies temporaires.

95 “ Journée d'Information Agricole ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, octobre 1958, double page centrale.

96 “ La journée du 5 octobre ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, novembre 1958, pp. 17-22.

97 Le directeur des Études et du Plan, M. Cepède, dénombre à peine plus d'une “ vingtaine de rotovators ” sur l'ensemble du département. Voir : Michel CEPÈDE [dir.], *Monographies agricoles départementales : le Rhône*, Paris, La Documentation française, 1959, p. 25.

98 “ Le 15 mai ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, juin 1960, p. 16.

99 “ Foyer de Progrès ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, décembre 1959, p. 22.

100 Entretien avec Claude Triboulet, 18 juillet 2000.

101 “ Syndicat agricole de Monsols ”, dans *La presse agricole du Sud-Est centre*, numéro spécial, mars 1964.

102 “ Petits élevages ”, dans *D'un clocher à l'autre...*, octobre 1961, pp. 20-21.

- 103 “ L’organisation agricole de la région de Monsols ”, dans *L’Écho du Haut-Beaujolais*, n° 2, février 1966, p. 23.
- 104 “ L’organisation de la production avicole dans le canton ”, dans *D’un clocher à l’autre...*, décembre 1960, pp. 20-21.
- 105 Entretien avec Andrée Ratelaud, 24 juillet 2001.
- 106 *L’Écho du Haut-Beaujolais*, n° 8, octobre 1968, p. 15.
- 107 “ Syndicat d’élevage caprin du Rhône ”, dans *L’Information agricole du Rhône*, n°177, 22 avril 1966.
- 108 Entretien avec Andrée Ratelaud, 24 juillet 2001.
- 109 “ L’organisation agricole de la région de Monsols ”, dans *L’Écho du Haut-Beaujolais*, n° 2, février 1966, p. 24. Voir également : “ Syndicat caprin du Haut-Beaujolais ”, dans *L’Écho du Haut-Beaujolais*, n° 10, décembre 1965, pp. 23-24.
- 110 “ Programme de vulgarisation ”, dans *L’Écho du Haut-Beaujolais*, n° 8, octobre 1964, pp. 27-28.
- 111 “ Centre des Jeunes agriculteurs de Lamure et Monsols ”, dans *L’Information agricole du Rhône*, n° 234, 8 novembre 1968.
- 112 *L’Écho du Haut-Beaujolais*, n° 4, avril 1963, p. 20.
- 113 “ Le problème est-il bien posé ? ”, dans *L’Écho du Haut-Beaujolais*, n° 5, mai 1963, p. 18.
- 114 Comité pour l’aménagement et l’expansion économique de la région lyonnaise, *Lyon et sa région...*, ouv. cité, p. 193.
- 115 En 1959, le Rhône compte alors 73 CUMA. Voir : Michel CEPÈDE [dir.], *Monographies agricoles départementales...*, ouv. cité, p. 24.
- 116 “ Les avantages de la CUMA ”, dans *D’un clocher à l’autre...*, février 1958, p. 19.
- 117 “ La Page agricole ”, dans *D’un clocher à l’autre...*, août 1958, p. 21. Voir également : Émile VIOLET, “ XIV^e enquête de folklore : l’entraide et les travaux en commun ”, dans *Annales de l’Académie de Mâcon*, tome 38, 1946-1947, pp. 230-242.
- 118 Entretien avec Claude Triboulet, 18 juillet 2000. Symbole de l’importance qu’il accorde à cet achat, Adrien Aufranc inscrit à la craie, sur le plafond de son hangar, la date de la transaction commerciale. Entretien avec Adrien Aufranc, 24 juillet 2001.
- 119 Voir à ce sujet : Maryvonne BODIGUEL, *Les paysans face au progrès*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1975, 178 p.
- 120 Adrien Aufranc admet avoir été influencé par les expériences menées à l’époque dans la région d’Amplepuis. Dans l’esprit de Joseph Lely, son animateur local, la “ banque de travail ” doit être une association d’entraide, qui revêt la forme d’échanges de services de main d’œuvre et de matériels entre les adhérents. Chaque sociétaire y est propriétaire de son matériel, qu’il échange aux autres membres de la banque contre des “ unités ” qu’il peut à son tour consommer comme bon lui semble auprès d’un autre sociétaire. À titre d’exemple, dans cette région orientée vers l’élevage, une ensileuse “ consomme ” cinq “ unités ” à l’heure et un épandeur à fumier six. Voir : “ La banque de travail d’Amplepuis ”, dans *L’Information agricole du Rhône*, n° 193, 23 décembre 1966.
- 121 Entretien avec Claude Triboulet, 18 juillet 2000.
- 122 “ Groupement féminin de vulgarisation agricole et ménagère du canton de Monsols ”, dans *L’Information agricole du Rhône*, n° 121, 10 janvier 1964.
- 123 “ La vulgarisation féminine à Monsols ”, dans *L’Information agricole du Rhône*, n° 148, 5 février 1965.
- 124 Ce champ de recherche, indispensable, devra être bien évidemment mieux nourri. Voir : Rose-Marie LAGRAVE [dir.], *Celles de la terre. Agricultrice : l’invention politique d’un métier*, Paris, Éditions de l’École des hautes études en sciences sociales, 1987, 255 p.
- 125 “ Monsols et l’organisation agricole du canton ”, dans *L’Information agricole du Rhône*, n° 48, 23 décembre 1960.
- 126 “ À propos de la vulgarisation ”, dans *L’Information agricole du Rhône*, n° 172, 5 février 1966.
- 127 Paul HOUÉE, *Les étapes du développement rural...*, ouv. cité, p. 35.
- 128 Entretien avec Adrien Aufranc, 24 juillet 2001
- 129 *Idem*.
- 130 Dès 1966, et par l’intermédiaire d’Adrien Aufranc, syndicaliste chevronné, la profession agricole reprend progressivement le flambeau de la vulgarisation des mains des organismes

publics agricoles, en créant sa propre section de vulgarisation. Voir : “ L’organisation agricole de la région de Monsols ”, dans *L’Écho du Haut-Beaujolais*, n° 2, février 1966, p. 24.

131 “ Encore un départ ”, dans *L’Écho du Haut-Beaujolais*, n° 6, juin-juillet 1964, p. 24.

132 “ Les productions dans la région ”, dans *L’Écho du Haut-Beaujolais*, n° 6, juin-juillet 1963, pp. 23-24.

133 “ Prière d’un pauvre bougre ”, dans *D’un clocher à l’autre...*, novembre 1958, p. 21. Ce texte est extrait du mensuel *Mon Village* de mars 1961.

134 “ La journée du 5 octobre ”, dans *D’un clocher à l’autre...*, novembre 1958, p. 18.

135 Archives privées d’Adrien Aufranc, *Manuscrit de l’allocution prononcée pour le trentenaire du Comité de développement des monts du Beaujolais en 1998*, f° 1. Le paysage agricole de la commune d’Ouroux est, aujourd’hui encore, dynamisé par un groupe d’exploitants entrepreneurs. Il compte en son sein : un membre du bureau de la FDSEA du Rhône, un président de CCJA et secrétaire-adjoint du CDJA du Rhône, le président du comité de développement des monts du Beaujolais, le président d’une coopérative départementale d’insémination, le président d’une coopérative de chevrillers, un administrateur du groupement de défense sanitaire, un administrateur de la coopérative laitière “ Coop’Lait ” et un administrateur de la FDCUMA du Rhône. Informations fournies par M. Éric DUCROUX, exploitant au GAEC de “ La Combe ”, à Ouroux, et président du CCJA de Monsols.

Pour citer cet article

Référence électronique

Renaud Gratier de Saint-Louis, « “ Les vaches du progrès ”. Révolution fourragère et zone-témoin dans la montagne beaujolaise (1950-1970) », *Ruralia* [En ligne], 10/11 | 2002, mis en ligne le 10 juillet 2006, consulté le 19 octobre 2014. URL : <http://ruralia.revues.org/297>

Droits d’auteur

Tous droits réservés

Résumés

Aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, les autorités françaises lancent un ambitieux projet de vulgarisation agricole autour des “ fermes pilotes ” dès 1946, puis des “ communes-pilotes ” à partir de 1949. L’expérience étant jugée insuffisante, les pouvoirs publics récidivent et inaugurent, en 1952, le programme novateur des “ zones-témoins ”, qui se fixe pour objectifs d’augmenter la productivité et d’améliorer les revenus des petites et moyennes exploitations françaises. En privilégiant une démarche micro-historique, cet article étudie l’une d’entre elles, implantée au cœur de la montagne beaujolaise en 1957. Animée par d’audacieux techniciens, épaulée par un Foyer de progrès agricole et suivie par une poignée d’agriculteurs “ convertis ”, cette zone-témoin bouleverse les pratiques culturelles et encourage le développement des prairies temporaires, de l’ensilage et de l’élevage laitier. Cette “ révolution fourragère ” locale a de profondes répercussions techniques et culturelles : elle incite les adhérents de la “ zone-témoin ” à perfectionner leur formation professionnelle et à se regrouper en coopératives de producteurs et de matériel. Cette expérience originale permet alors à ce terroir montagnard de s’engager sur la voie du “ développement agricole ”. Toutefois, ce bilan doit être relativisé, puisque nombre d’exploitants restent en marge du “ progrès ” et que l’écart se creuse entre les exploitations “ modernistes ” et les autres.

Renaud GRATIER de SAINT-LOUIS, "Cows of progress". Forage revolution and experimental area in the Beaujolais mountains (1950-1970)

In the aftermath of the second world war, the French authorities set up a far-reaching plan for an agricultural popularization, first centred on "experimental farms", as far back as 1946, and on "experimental districts", three years later. Since it was considered an unconvincing

experiment, the authorities launched out into a second attempt, and in 1952, they initiated the ground-breaking programme of the "pilot areas", whose aims were to increase productivity as well as the income of small and medium-sized French farms. Along micro-historical lines, this article is devoted to the study of one of those farms, established in the heart of the Beaujolais mountains in 1957. Led by daring technicians, brought up by a tide of progressive agricultural activity and supported by a handful of converted farmers, this pilot area modifies drastically the traditional methods of cultivation and paves the way for the expansion of transitional grassland, ensilage and dairy farming. This forage revolution has deep effects on techniques and culture, thereby compelling the members of the pilot areas to have more advanced training and to gather together in groupings of farmers or in equipment co-operatives. As a consequence to this original experiment, this rural and mountainous world as a whole was then ready to embark on a development policy. Yet, we have to be careful not to generalize these views since progress has left numbers of farmers far behind and has created a gap between the modern types of farming and the older ones.

Entrées d'index

Géographique : Rhône

Chronologique : XXe siècle